

Rapport d'activité 2019

Repairs! 95

L'Adepape du Val d'Oise



SOMMAIRE

Notre association	4
Nos valeurs	5
Nos missions	5
Nos actions collectives	6
Les « pieds dans le plat »	6
Les « Pieds sous la table »	7
Nos actions individuelles	8
Caractéristiques des personnes accompagnées	8
Situation lors de la première rencontre	10
Accompagnements sollicités et aides obtenues du 2 juillet au 31 décembre 2019	11
Nos partenariats	13
Nos perspectives	14
Renforcer et développer de nouveaux partenariats	14
Améliorer les conditions d'accueil	14
À venir	14

L'assemblée générale constitutive de Repairs! 95, Association Départemental des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance du Val d'Oise (ADEPAPE 95), accueillie par la mairie d'Argenteuil le 2 juillet 2019, fut exceptionnelle. Elle nous a offert à tous un moment d'émotion et de sincérité entre les personnalités, les professionnels, les bénévoles et les jeunes présents. Ce sont ces moments de vérité qui démontrent la valeur de notre engagement et qui présagent du résultat de nos futures actions.

La création de notre association, qui a demandé plusieurs mois de travail, d'échanges et de réflexions, est le fruit de la volonté et de l'investissement de nos membres fondateurs, dont je souligne ici l'engagement sans faille, et de nos partenaires qui nous ont accueilli, écouté et soutenu dès les prémices de ce projet.

L'année 2019 a permis de co-élaborer et co-construire pour mieux collaborer ensemble autour de valeurs communes, moteur de la mise en œuvre de nos objectifs, se traduisant par des actions concrètes et d'ores et déjà clairement identifiées par nos partenaires, liens privilégiés vers les personnes que nous nous proposons d'accueillir, d'écouter et d'accompagner.

Il y a tout juste 6 mois, le conseil d'administration me confiait la présidence de Repairs! 95 qui compte aujourd'hui 52 membres. Présider Repairs! 95 est à la fois un honneur et un défi. Je remercie chaleureusement tous les bénévoles pour leur confiance, leur expertise, leur persévérance, leur implication et leur fidélité, et tous nos partenaires publics et privés. C'est tous ensemble que nous réussissons à accompagner, ceux qui en ont besoin, à passer « vers l'âge adulte » et à trouver une place au sein de notre société.

Diodio METRO Présidente

Notre association

En application des missions légales des ADEPAPE, définies à l'article 224-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles, notre association développe un réseau d'entraide entre pairs au service des sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance, ceci principalement en assurant les fonctions suivantes :

1 - Un lieu de solutions où on met en commun les difficultés et où on réfléchit ensemble aux solutions à apporter : L'ADEPAPE du Val d'Oise, c'est d'abord un lieu neutre d'écoute individuelle au service des jeunes, des espaces de médiation entre les jeunes et le droit commun et de développement des connaissances et compétences en matière d'insertion socioprofessionnelle. L'ADEPAPE du Val d'Oise peut aider ses membres dans leur effort d'insertion par le biais de « coups de pouce » matériels ponctuels (article 224-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

2 - Un lieu d'actions qui permet aux membres de notre association de développer leurs compétences, et leurs réseaux et d'être des bénévoles actifs. L'ADEPAPE du Val d'Oise, c'est aussi un espace de sociabilité et de convivialité intergénérationnel favorisant le lien social. Notre association favorise l'engagement de ses membres des « bons plans » en matière sportive et culturelle et citoyen par le biais d'actions collectives bénévoles.

3 - Un lieu de participation qui permet aux membres de l'association de contribuer à l'amélioration de l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle a vocation à représenter les personnes accueillies à la Protection de l'Enfance dans les instances départementales dédiées (Conseils de Famille, Commissions Statut, Commissions de Sélection des Appels à Projet, ODPE, etc...).

Pour atteindre ces trois objectifs, notre association vise l'« **empowerment** » de ses membres par le biais de trois principes d'actions transversaux :

- **La transmission.** En favorisant la transmission de connaissances et de compétences, tant sur le plan de l'accès au droit, de l'insertion socioprofessionnelle que de la citoyenneté ;
- **L'implication.** En favorisant le pouvoir d'agir de nos membres et leurs prises de responsabilités dans les activités l'association ;
- **L'agir ensemble.** Notre association inscrit ses actions dans la continuité des missions confiés aux établissements de Protection de l'Enfance, à travers des partenariats formalisés avec les acteurs de l'action sociale, notamment en allant vers les structures accueillant des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Elle sollicite et mobilise toute personne souhaitant mettre ses compétences au profit de ses membres.



Nos valeurs

Entraide – Engagement – Respect – Tolérance – Dignité – Intégrité – Confiance – Douceur

Esprit d'équipe – Collectivité – Intergénérationnel – Partage – Confidentialité

Non-jugement – Accueil – Attitude positive

... vis-à-vis d'un sujet libre et responsable, acteur de sa vie. Écoute, Respect et Protection de sa vie privée de la personne, de son intimité, son choix de vie, la confidentialité de sa visite, le respect de sa différence, la non-discrimination de ses origines ethniques et culturelles, le respect de sa citoyenneté et de sa dignité.

Nos missions

Rendre le droit commun « désirable » ! en utilisant l'expérience des jeunes déjà sortis de l'ASE pour montrer l'importance des démarches administratives et en soutenant les jeunes dans la « paperasse » ;

Soutenir l'accès des jeunes à l'emploi : accès Internet, constitution de CV, aide aux démarches, élaboration du projet professionnel, recherche des organismes de formation, participation aux frais de formation, recherche d'emploi...

Accompagner vers l'accès à un hébergement ou un logement : en utilisant tous les dispositifs de droit commun et financements privés possibles sur le territoire !

Lutter contre le sentiment de solitude : en recherchant des financements éducation populaire pour mettre sur pied des projets collectifs dépaysants et engageants !

Soutenir matériellement en cas de difficultés (impayés de loyers, découvert, frais de santé...).

Représenter les personnes accueillies à l'ASE du Val d'Oise et porter une parole collective au nom des sortants de l'ASE pour améliorer le dispositif.

Nos actions collectives

Les « pieds dans le plat »

C'est le diner d'entraide de l'association qui a lieu les premiers et derniers mercredis de chaque mois, au **LCR des Genottes, allée des Marmousets 95 800 Cergy**.



4

« Pieds dans plat » depuis le
30 octobre 2019

Ce qui a permis à



19%

Des personnes accompagnées
de connaître Repairs! 95

On parle entraide, débrouille et bons plans avec des bénévoles engagés. Galère de logement, recherche d'emploi, questions sur la formation : à chaque problème, on essaye de trouver une solution ! Il s'agit de valoriser les ressources des membres, montrer que les difficultés sont partagées, faciliter le recours à l'aide, élargir les horizons, participer à la vie de l'association... Ces moments de partages d'expériences ont été sincères, touchants, émouvants, sans colères. Ils ont permis de faire émerger un groupe solidaire et bienveillant qui accueille la parole de l'Autre avec altérité.

Les prochains « pieds dans de plat » auront lieu

Mercredis 8 & 22 janvier 2020

Mercredis 5 & 19 février 2020

Mercredi 4 & 18 mars 2020

Mercredi 1 & 15 avril 2020

Mercredi 6 & 20 mai 2020

Mercredi 3 juin 2020



Les « Pieds sous la table »

Ces rencontres mensuelles permettent de faire connaître nos actions en amont de la sortie, et de proposer des points d'appui et des figures inspirantes à travers le partage de retours d'expériences de nos membres. Elles ont lieu un fois par mois depuis septembre 2019.



3

« Pieds sous la table » depuis
le mois de septembre 2019

Ce qui a permis à



16%

Des personnes accompagnées
de connaître Repairs ! 95

Cette année, nous avons été chaleureusement accueillis par :

- Le Renouveau le mercredi 11 septembre 2019
- SOS Village d'Enfants le mercredi 23 octobre 2019
- Jean-Cotxet le mercredi 20 novembre 2019



Et nous le seront prochainement par :

- Château de Dino le mercredi 8 janvier 2020
- Apprentis d'Auteuil le mercredi 22 janvier 2020
- SDAF D'Enghien Les Bains le mercredi 12 Février 2020
- ALJT Taverny le mercredi 11 mars 2020
- A.P.U.I Les Villageoises le mercredi 14 avril 2020
- La Vie Au Grand Air le mercredi 13 Mai 2020
- La Sauvegarde le mercredi 24 Juin 2020
- ALJEVO le mercredi 15 Juillet



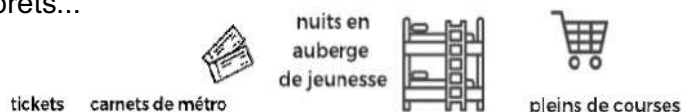
Nos actions individuelles

« *Les Permanences* » ont lieu les mercredis de 9h30 à 12h et les vendredis de 15h30 à 19h au **2, avenue du Jour 95 800 Cergy**, au sein d'un bureau mis également à disposition de notre association par la ville de Cergy.

Cet espace permet de répondre à certaines demandes d'aide nécessitant un accompagnement élaboré avec la personne à partir d'une fiche d'évaluation, afin de proposer un plan d'action en adéquation avec ses besoins et ses ressources.

Le plan d'action prend la forme d'un Projet d'Accompagnement Multi-partenarial permettant de visualiser et projeter les accompagnements nécessaires selon différents champs d'intervention : les démarches administratives, la santé, l'hébergement ou le logement, l'emploi ou la formation, les ressources financières, les liens sociaux...

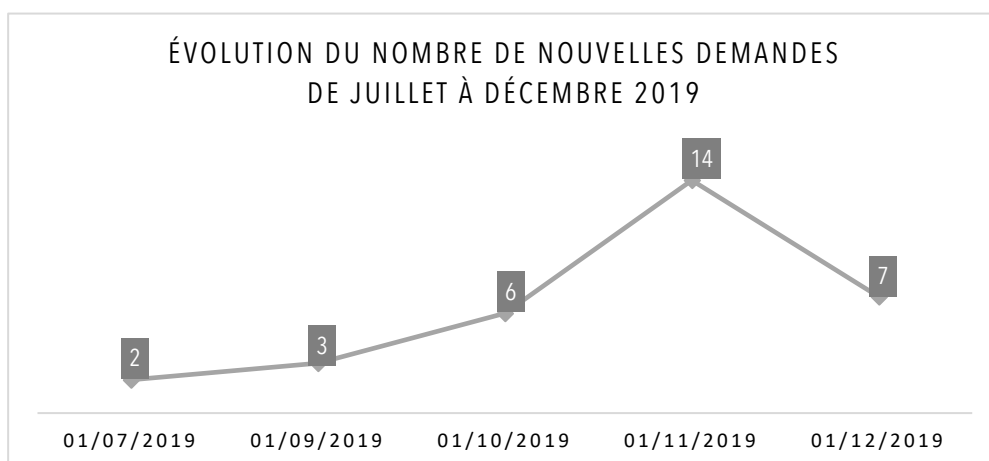
Dans le cadre d'un accompagnement des « *Coups de pouces* » matériels et ponctuels peuvent être proposées : secours d'urgence, prêts...



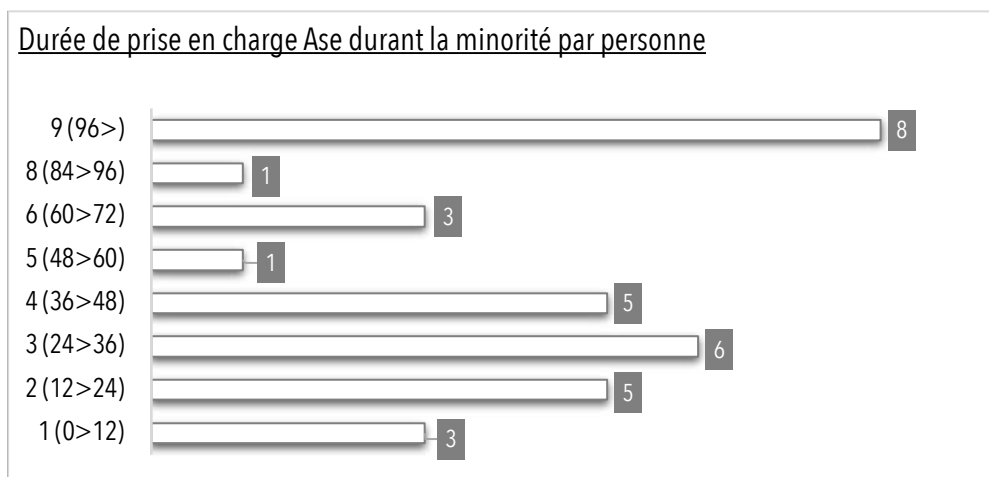
Au regard de cette première évaluation de notre activité, une nouvelle version de ces outils sera proposée à nos bénévoles dès le 31 janvier 2020.

Caractéristiques des personnes accompagnées

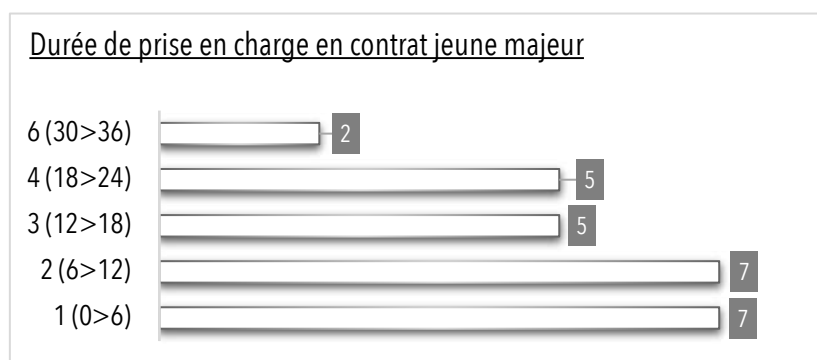
- **32** jeunes ont été accompagnés entre juillet et décembre 2019 ; 6 jeunes femmes et 26 jeunes hommes, d'une moyenne d'âge de 20 ans.



- Depuis la création de l'association le nombre de demandes a progressivement augmenté jusqu'au mois d'octobre 2019. Le mois de novembre a connu une forte hausse des demandes (14). La moyenne est de 5 demandes par mois ce qui permet de faire de premières prévisions à 60 demandes par an.



- 25%**, soit 8 jeunes ont été pris en charge sur une durée supérieure à 8 ans.
- 37%** ont été pris en charge moins de 3 ans.
- 81%** des jeunes ont bénéficié d'une prolongation de la prise en charge par un contrat jeune majeur (CJM).



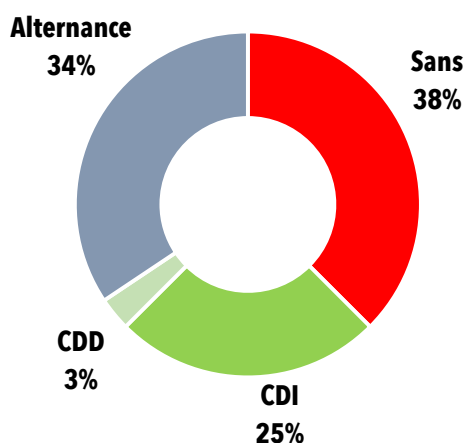
- 54%** des CJM ont une durée inférieure ou égale à 1 an et **8%** ont bénéficié d'un contrat jeune majeur jusqu'à 21 ans.

La durée médiane sur la totalité de la prise en charge est de 53 mois

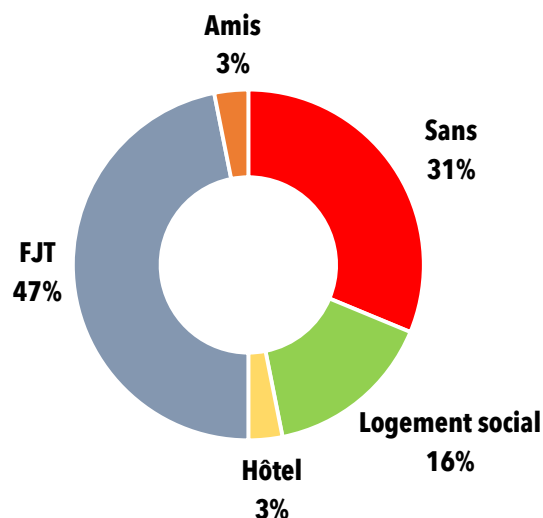
Par conséquent, une moitié des personnes accompagnées par notre association a été prise en charge pour une durée inférieure à 4 ans et demi et l'autre moitié au-delà.

Situation lors de la première rencontre

Insertion professionnelle

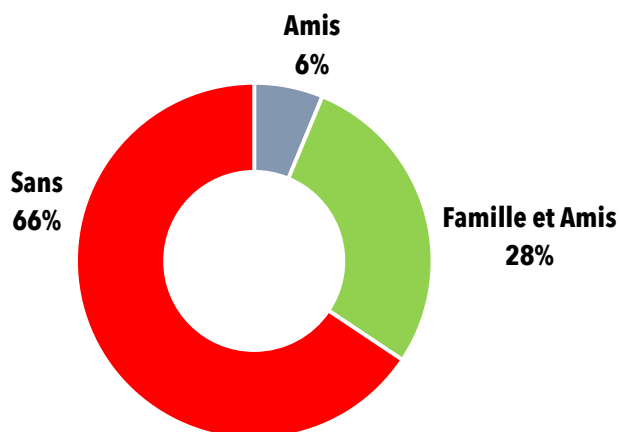


Logement/Hebergement



- **38%** ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation
- **31%** sont sans domicile fixe

Environnement familial et social



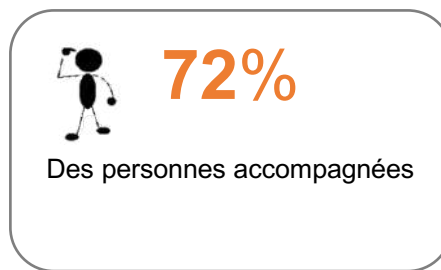
- **66%** n'ont aucun soutien familial ou amical.

Synthèse

Malgré l'importance des difficultés liées au logement et à l'insertion professionnelle, le manque de lien social semble être la difficulté la plus présente.

12,5% des personnes accompagnées sont sans soutien familial ou amical, sans domicile fixe et ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation.

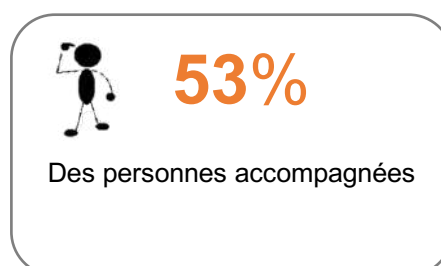
Accompagnements sollicités et aides obtenues du 2 juillet au 31 décembre 2019



Ce taux élevé par rapport au nombre de jeunes sans domicile fixe, s'explique par des demandes en lien avec des problèmes de distance par rapport à l'emploi.

Les accompagnements ont consisté en une mise en lien avec certains services tels que ADOMA, CROUS, SIAO... et la constitution de dossier de demande de FJT, de logement social, de domiciliation, ou encore des demandes de garantie Visale, de numéro d'allocataire CAF, ou des demandes d'APL.

1 jeune a obtenu une place en FJT, 1 en Foyer maternel, 3 en CHRS. 13 jeunes ont obtenu un numéro unique de demande de logement social, 1 la garantie Visale, 2 une domiciliation, et **47%** soit près de la moitié des demandes sont en cours de traitement.



Il s'agit de créations de compte AMELI, demandes de carte Vitale, demandes ou renouvellements de CMU. Il a pu également être nécessaire de procéder à un détachement de sécurité sociale parents et/ou un rattachement au régime général, de faire un dossier Aide Médicale d'État ou d'orienter vers un suivi psychologique.

11 jeunes ont obtenu une couverture CMU, 14 l'ouverture d'un compte AMELI avec leur identifiant personnel, et 3 une carte Vitale.



12

Accompagnements vers
l'emploi ou la formation



29%

Des personnes accompagnées

Certains personnes ont été accompagné dans la création ou la mise à jour de curriculum vitae, de lettre de motivation, la préparation d'entretien, ou encore l'orientation vers une Mission Locale et/ou vers les dispositifs de nos partenaires. Certains ont pu bénéficier de propositions d'offres emploi de nos partenaires ou des réseaux de nos bénévoles. 3 jeunes ont obtenu un contrat à durée déterminée, 2 la garantie jeune et 7 accompagnements sont en cours.



45

Accompagnements dans des procédures en
lien avec la situation administrative



94%

Des personnes accompagnées

Il s'agit de la création d'espace personnel pour la déclaration des impôts, la constitution de dossiers de demandes pour des documents d'identité, carte nationale d'identité et/ou passeport, cartes consulaires, ainsi que pour des titres de séjour ou demandes de naturalisation. Certains jeunes ont été accompagnés pour récupérer le pécule constitué par l'allocation de rentrée scolaire auprès de la caisse des dépôts et des consignations, pour des demandes de bourse ou des démarches auprès de la Caf relatif à l'étalement d'une dette. 7 ont obtenu un avis de non-imposition, 2 une carte nationale d'identité, 1 la nationalité française et 2 ont obtenu un titre ou une régularisation d'un titre de séjour. Pour 22 jeunes, soit **54%**, les démarche sont encore en cours.

Difficultés rencontrées au cours de l'accompagnement

Dans certaines situations, une aide financière est indispensable pour obtenir des documents donnant accès des ressources, ou pour répondre aux besoins primaires dans l'attente d'une négociation de dette souvent en lien avec le logement. Il ne s'agit plus alors de soutenir une ou des fragilités, nos bénévoles font face à de réelles situations de vulnérabilité nécessitant une réponse globale et des compétences pluridisciplinaires.

Nos partenariats

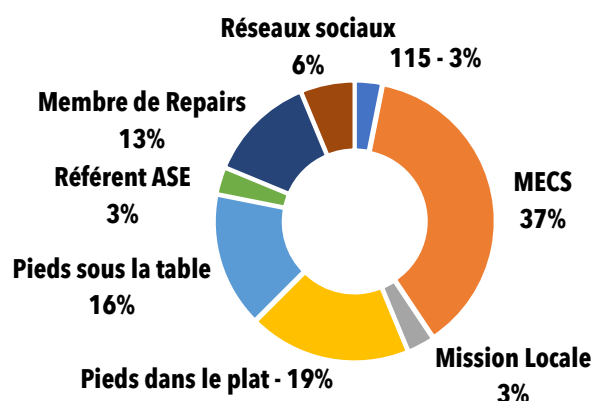
Il nous faut souligner l'importance du rôle de nos partenaires qui nous ont aidé et accompagné dès nos débuts, par le soutien financier des Repairs, la mise à disposition d'un bureau et d'une salle par la mairie de Cergy, ou la collaboration de plus en plus avancée avec les services du département.

Les réponses aux besoins des personnes que nous accompagnons, nécessitent de développer des nombreux partenariats avec les collectivités territoriales, les associations et structures d'accueil. Nous avons pu rencontrer et échanger avec les professionnels de Château de Dino (Mars 95), La Sauvegarde du Val d'Oise, le Renouveau, SOS Village d'enfant, Jean-Cotxet, les Apprentis d'Auteuil, le service d'accueil Familial d'Enghien-Les-Bains, la Vie Au Grand Air, HEVEA.

D'autres partenariats ont été développés avec des associations et structures d'hébergement telles que ALJT, ALJEVO, Initiative 95, Mission locale de Cergy, HUB de la réussite, Association phénix, Ensemble 2 générations, Association ADVF, Association Impala Avenir (La Maison des Mairaines), Uradepape Ile de France, APR, Mosaik RH, IMA Roissy Pays de France, Chambre des métiers et de l'artisan du val d'Oise.

D'ailleurs, Espérer 95 nous a permis un accès direct au SIAO et à la coordination des actions autour des sans domicile fixe.

Les personnes accompagnées ont été orientées par :



Le panel de réponse permet d'entrevoir les partenariats que nous avons développés avec 46% de personnes accompagnées qui ont connu l'association par nos partenaires, dont 37% par les Mecs du Val d'Oise.

Il permet également de souligner l'impact des actions de nos bénévoles avec 54% des personnes qui ont connu l'association par une action collective, une rencontre avec un membre ou nos réseaux sociaux.

Nos perspectives

Renforcer et développer de nouveaux partenariats

Les difficultés rencontrées lors des accompagnements sont liées aux procédures administratives en préfecture, à la Caisse d'allocations familiales ou à la sécurité sociale. D'ailleurs, les délais d'obtention d'un rendez-vous sont très, voir trop longs. Ce sont-là les premiers freins que nous rencontrons et qu'il nous faut lever dans l'intérêt des personnes accompagnées.

Concernant l'emploi et la formation, nous continueront à développer des partenariats avec l'ensemble des missions locales, la chambre des métiers, Pôle emploi, les CFA, les dispositifs et entreprises du Val d'Oise, afin de diversifier les possibles. Pour les étudiants, nous mobiliserons les aides spécifiques du CROUS.

Améliorer les conditions d'accueil

Après ces six premiers mois d'activité, il nous semble important d'interroger et d'améliorer nos conditions d'accueil. Les locaux que nous occupons actuellement, nous ont permis de mettre en œuvre rapidement nos actions, mais un lieu unique nous permettrait de proposer un cadre clairement identifié et donc davantage sécurisant à la fois pour les moments collectifs mais surtout pour les accompagnements individuels qui révèlent souvent de grande situation de vulnérabilité. Certaines situations justifieraient la création de vestiaire pour protéger et sauvegarder les affaires personnelles de jeunes en errance faute d'hébergement.

Il nous faudrait également pouvoir disposer de matériel propre à l'association en vue de la création d'un ETP, sur lequel nous travaillons actuellement avec le soutien de nos bénévoles comptables et les commissaires aux comptes qui accompagneront l'association.

Ce poste permettra à la fois de répondre aux besoins d'accompagnements individuels et de développer le module de formation basé sur le retour d'expérience de nos membres, anciennes et anciens de la protection de l'enfance, en direction des professionnels de l'action sociale.

À venir

Dans un premier temps, il s'agira tout d'abord de compléter ce rapport d'activité par les temps forts de 2019, notamment avec notre participation aux assises de la protection de l'enfance, le rapport financier 2019 (en cours d'élaboration), nos projets 2020 avec les autres Adepape ... avant d'être soumis à l'assemblée générale de juin 2020.